



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
lacgt-cleon

- Plan de compétitivité :

*Appel à la grève demain mardi
19 octobre !!!*

Lundi 18 octobre 2021

Infos, comptes rendus...également sur l'application : **CGT-renault.com**

Plan de compétitivité : toujours inacceptable.

Les annonces de la direction lors de la réunion du 12 octobre n'ont pas changé la donne, le plan de compétitivité reste toujours aussi inacceptable (Voir au dos de ce tract).

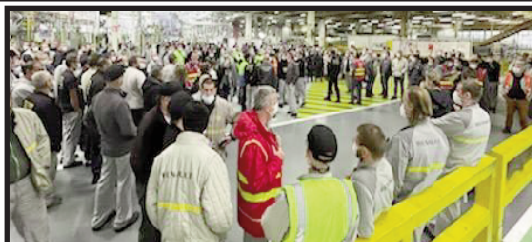
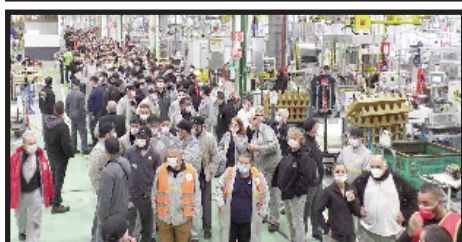
Les 750 salariés(es) en grève et manifestation à Cléon mardi 12 octobre ont voté à l'unanimité pour un nouvel appel cette semaine.
La CGT appelle à de nouvelles assemblées générale demain mardi 19 octobre, pour faire un point sur la situation.

Malgré l'opération de communication (enfumage) de la direction, rien n'a changé sur le fond : travail obligatoire d'une heure possible tous les jours. 6 samedis obligatoires. Flexibilité avec les CTC à l'heure. Vol des CTI au delà de 15 tous. Pause de 20 minutes sortie du salaire de base, nouvelle ligne sur le bulletin de salaire et perte de 80 euros minimum pour les nouveaux embauchés et les intérimaires. Fin des HS à 150%, perte des HS en cas de chômage. Travail possible jusqu'à 21H30 à Noël. Des milliers de suppressions d'emplois...

A Cléon, la CGT appelle à la grève 1 heure minimum le mardi 19, rendez-vous sous le restaurant pour une assemblée générale (nous déciderons ensemble des actions à mener) :

- A 10H pour l'équipe du matin et de la normale.**
- A 14H30 pour l'équipe d'après-midi.**
- A 22H pour l'équipe de nuit. (Réfectoire de la fonderie)**

Comme la semaine dernière, montrons à la direction que son projet, nous n'en voulons pas !!!



Rassemblements et défilés, équipes du matin/normale, après-midi et nuit.

Situation suite aux dernières annonces.

Temps de pause de 20 minutes : la direction ne parle plus de «garantie accessoire», mais veut créer une ligne supplémentaire sur le bulletin de salaire, avec quelles conséquences? Les intérimaires et nouveaux embauchés vont perdre 82 euros minimum sur leur salaire (pour un coefficient de 170) et **ça pour la CGT c'est inacceptable !!!**

A partir d'avril 2022, au-delà de 15 jours, les **CTI basculeront automatiquement, à la fin de chaque trimestre, dans le compteur CTC** (la direction pourra toujours utiliser nos congés pour flexibiliser...).

- 6 samedis obligatoires possibles par an. Nous, les samedis obligatoires, nous n'en voulons pas.

2000 suppressions d'emplois dans l'ingénierie qui s'ajoutent aux milliers déjà annoncées.
Redimensionnement des sites d'Ile de France mais également des sites industriels pour «réduire les coûts fixes...», là rien ne change !!!

- Possibilité d'allongement obligatoire du temps de travail d'1h tous les jours toujours d'actualité, même si la direction n'en parle plus...

- Découpe des CTC en heures : en cas de panne, problèmes divers...la direction pourra renvoyer les salariés à la maison sans délai de prévenance. **Le travail à la carte, pour la CGT, c'est non !!!**

Heures sup payées à 125% (fin des HS payées à 150%...) et toujours comptées au mois. Les HS en début de mois pourront être neutralisées en cas de chômage, ou grève...scandaleux !!!

- Suppression des 6H de franchise, transformées en 6H de CTI. Attention, alors que l'encadrement ne pouvait pas refuser la franchise, les CTI sont donnés «avec accord de la hiérarchie». La direction pourra donc nous faire travailler jusqu'à 21H30 le soir de Noël...

**Seule la mobilisation massive peut faire reculer la direction,
En réunion, sans rapport de force, la direction ne fait que
«dérouler» son plan, alors demain, on continue.**